

Mesdames, Messieurs,

Chères citoyennes, chers citoyens de la 2° circonscription,

Le 11 juin prochain, vous serez invités à choisir votre député dans le cadre des élections législatives. En 2017 et 2018, vous m'avez fait confiance en m'accordant vos suffrages. Grâce à vous, je suis devenu le plus jeune député de l'histoire de la Guyane et le premier bushinengue à accéder à cette fonction. Élu par vous, chers compatriotes, j'endosse ce rôle avec sérieux et c'est avec fierté que je vous représente chaque fois que je prends la parole dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale.

Durant ces cinq années, je me suis appliqué à mettre vos attentes et vos priorités au premier plan de mes actions. J'ai mis à profit mon appartenance à la majorité pour obtenir des avancées pour la Guyane qui n'auraient pas été possibles si j'avais siégé dans l'opposition.

Lorsqu'il a fallu naviguer à contre-courant de la majorité, dans l'intérêt de la Guyane, je n'ai eu aucune hésitation car la Guyane passe avant tout. Malgré les pressions de mon appareil partisan, j'ai voté contre la loi Hulot qui faisait obstacle à l'exploitation de notre pétrole, contre la suppression de la réserve parlementaire, contre le passe vaccinal, contre l'obligation vaccinale des soignants qui a mis sous tension nos hôpitaux. Le courage compte en politique.

Durant ces cinq ans, j'ai également proposé et obtenu des mesures fortes pour notre territoire et donc pour nous. À ce titre, j'ai déposé plus d'une centaine d'amendements afin que nos réalités Guyanaises soient prises en compte dans la législation nationale (voir ci-contre).

NOS ACTIONS 2017-2022

1. Obtenir les équipements structurels pour la deuxième circonscription

- ✓ Inauguration du Guichet Unique LADOM Pôle Emploi de Saint-Laurent du Maroni
- Suppression d'une zone blanche sur la RN1 : couverture téléphonique entre Sinnamary et Kourou
- Obtention des financements de l'Etat pour la réalisation de la route Maripasoula-Papaïchton
- Vote des lois de finances permettant l'obtention du financement des équipements scolaires

2. Mieux soigner les Guyanais

- Obtention du maintien du Dragon 973 en Guyane
- Participation active au travail partenarial pour la création du CHU de Guyane
- Soutien à l'attribution d'une dotation supplémentaire de 25 000 000 € au CHOG

3. Améliorer la sécurité des Guyanais

- Appui à l'installation d'un escadron de 70 gendarmes sur le territoire
- Ontribution à la lutte contre les trafics de drogue : installation d'un portique millimétrique à l'Aéroport Félix Eboué
- ✓ Impulsion et obtention de l'accord de coopération judiciaire entre la Guyane et le Suriname signé en mars 2021

4. Garantir une éducation de qualité à notre jeunesse, notre plus grande richesse

- Création de la « bibliothèque du Député » pour favoriser l'accès à la lecture
- Soutien du dispositif Prépa EduCarib qui a accompagné 400 élèves lors de la crise sanitaire

5. Défendre nos agriculteurs

- ✓ Mobilisation avec les parlementaires pour augmenter les fonds du programme POSEI
- Obtention de la cession du foncier aux agriculteurs Hmongs d'APATOU
- Ø Défense de la SAFER pour l'obtention de l'agrément

6. Sauvegarder et transmettre notre culture

Grâce à nos échanges riches et avec votre confiance, nous avons contribué ensemble à faire rayonner le territoire guyanais. Fort de ces échanges, mes équipes ont réceptionné et traité en cinq ans plusieurs centaines de sollicitations dans l'optique d'un accompagnement à des fins de démarches administratives : démarches en préfecture, au rectorat, auprès des ministères, demande de logement social, entre autres.

La crise sanitaire nous a pris au dépourvu. De ce fait, nombre de chantiers, sur lesquels je me suis engagé à l'Assemblée nationale, ont été retardés, à l'instar de la réforme constitutionnelle. S'agissant des engagements pris dans le cadre des Accords de Guyane, vous demeurez également dans l'attente de concrétisations : construction d'un palais de justice et d'un centre pénitentiaire sur la commune de Saint-Laurent-du-Maroni, rétrocession de 400 000 hectares de foncier de l'État aux peuples autochtones et de 20 000 hectares de foncier de l'État à la SAFER.

C'est au regard de ces éléments que je me porte candidat pour cette nouvelle législature durant laquelle les enjeux seront nombreux pour la Guyane. Fort de l'expérience et des compétences acquises par mon équipe et moimême durant ces cinq années, je suis d'ores et déjà mobilisé pour les combats en cours mais également à venir pour notre territoire. Je continuerai à veiller chaque année que soient inscrits dans la loi de finances les engagements financiers de l'État vis-à-vis des collectivités de Guyane et plus particulièrement ceux pris dans le cadre de l'Accord de Guyane. Au-delà, je m'engage à tout mettre en œuvre pour accroître et protéger le pouvoir d'achat des Guyanais dans un contexte mondial de crise.

C'est pourquoi je sollicite à nouveau votre confiance.

Dès le 11 juin 2022, faites le choix de la compétence, du travail, de l'engagement et de la détermination à mettre la Guyane avant tout !

LÉNAÏCK & VÉRONIQUE

Obtention de la plateforme Spotify désormais disponible aux Antilles-Guyane, une avancée considérable pour les artistes ultramarins

7. Préserver notre environnement

- Renforcement des sanctions pénales pour lutter efficacement contre l'orpaillage illégal grâce aux amendements introduits
- Participation à des missions « Anaconda » pour appuyer la lutte sur le terrain contre l'orpaillage illégal
- Appui à l'émergence de projets miniers respectueux de l'environnement

8. Opter pour le statut dont la Guyane a besoin

- Proposition dans le cadre de la Réforme constitutionnelle d'un statut pays d'Outre-Mer permettant plus d'autonomie pour les territoires ultramarins
- Sécurisation de la consultation de la population dans le cadre du débat à venir

9. Soutenir les collectivités territoriales de Guyane et leurs organes consultatifs

- Aménagement du cadre législatif afin de rendre possible la rétrocession de 250 000 ha du foncier de l'Etat aux collectivités locales (loi ASAP)
- ✓ Loi ADAM permettant de sanctuariser l'augmentation du nombre de conseillers territoriaux proportionnellement à l'évolution démographique
- Appui des collectivités pour la signature des contrats COROM pour leur permettre de bénéficier de financements supplémentaires pour se redresser
- Appui des communes de la circonscription dans le cadre de leurs demandes de subventions au titre du FEI (Fond Exceptionnel d'Investissement)
- Accompagnement du CESECE Guyane dans sa réorganisation organique permettant d'améliorer son efficacité

10. Protéger et accompagner les Guyanais durant la crise sanitaire COVID

- 800 tonnes de riz importés du Suriname pour éviter la pénurie
- Obtention du renfort du contrôle de la frontière franco-brésilienne
- Accompagnement des sportifs Guyanais dans leur mobilité pour l'obtention des autorisations
- Renforcement et prolongation des exonérations de charges patronales pour les TPE/PME de Guyane et Mayotte
- Obtention de la levée définitive des motifs impérieux pour tous les passagers guyanais
- Obtention d'un renfort de 35 soignants en Guyane
- Une prise de position contre l'instauration du passe vaccinal en Guyane